

Équité en matière d'emploi

Je tiens à dire que je m'exprimais peut-être avec plus de verve tout à l'heure lorsque je parlais du caractère secret des objectifs prévus pour ce qui est de l'équité en matière d'emploi. Les employés ne seront pas mis au courant. Cependant, je crois que la Chambre des communes laisse passer une chance très importante dans ce projet de loi. Je sais que la ministre est extrêmement sensible aux critiques des députés néo-démocrates au sujet des lacunes de cette mesure. Je suis en politique depuis assez longtemps pour reconnaître qu'un projet de loi ne peut contenir toutes les dispositions que nous souhaitons. La politique exige des compromis et, dans une certaine mesure, un juste milieu entre les points de vue divergents des groupes, des particuliers et des institutions de notre société. Je suis disposé à reconnaître tout cela, mais en ce qui concerne ce projet de loi, on semble ne chercher à y dissiper que les craintes des entreprises qui s'imaginent qu'on les obligera à prendre des mesures qu'elles ne tiennent pas à prendre. Le projet de loi prétend par conséquent favoriser l'égalité professionnelle afin de calmer les divers groupes représentant les femmes, les autochtones, les handicapés et les minorités visibles, alors que dans les faits il est pratiquement sans conséquence. J'ai l'impression que c'est ce qui a été convenu avec les entreprises. A mon grand regret, la mesure sera adoptée et ce n'est que dans cinq ans que l'on saura si elle aura été efficace ou non. Certes, des rapports nous seront présentés, mais ils ne seront pas très probants. Entre temps, les entreprises continueront de faire comme si de rien n'était.

Je remarque que dans certaines domaines d'activité les États-Unis ont été plus audacieux avec leur programme d'action positive que l'on n'aurait jamais pu l'être dans ce projet de loi. La chose m'attriste autant qu'elle me vexe. Le gouvernement ne veut même pas exposer en détail les critères régissant la présentation des rapports concernant la taille des entreprises qui seront visées, de façon à ce que ces dernières sachent dès le départ ce qu'on attend d'elles pour mesurer leurs progrès au chapitre de l'égalité professionnelle.

Jusqu'à présent, le secrétaire parlementaire avait la réputation d'être un homme aux idées progressistes. Il est regrettable qu'il soit entouré de personnes aussi réactionnaires que les membres du caucus conservateur.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a déjà eu la réputation d'être une conservatrice de gauche. Or la gauche semble se rapprocher à grands pas de la droite, mais il se pourrait fort bien que la ministre ne soit fondamentalement pas du tout d'accord avec bon nombre de concessions qu'elle a dû faire pour que la Chambre finisse par être saisie de cette mesure dérisoire et insignifiante qui prétend régler les problèmes en matière d'égalité professionnelle. Elle aurait peut-être souhaité dans son for intérieur pouvoir faire bien mieux. Je tiens à rappeler au secrétaire parlementaire et à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) qu'il vient un moment où il faut laisser parler sa conscience au lieu d'adhérer aux consignes de son parti pour des raisons qui sont difficiles sans doute à défendre quand on est obligé de faire des choses qu'on a du mal à accepter ou à encaisser.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration en veut-elle tellement au Nouveau parti démocratique parce que nous disons la vérité au sujet de ce projet de loi? Nous lui indiquons

les choses qui devraient y figurer. Est-elle obligée de les repousser à cause de ses collègues réactionnaires, députés et ministres? Le secrétaire parlementaire qui s'est montré si dur envers moi l'autre jour reconnaît-il également les faiblesses du projet de loi? Il n'est pas trop tard. Certes, ce serait un revirement spectaculaire, mais si les ministériels qui estiment comme moi-même et comme mes collègues, que nous devons véritablement—peut-être que nos vis-à-vis partagent ce point de vue—favoriser l'action affirmative et l'équité en matière d'emploi, s'il y a encore quelques conservateurs qui partagent cette conviction, qu'ils élèvent la voix et qu'ils se prononcent contre leur parti quand le moment viendra de statuer sur ces amendements. S'ils s'abstiennent, je demande au secrétaire parlementaire de transmettre un message pas seulement à son ministre mais aussi au premier ministre (M. Mulroney).

Pendant la dernière campagne, beaucoup de gens souhaitaient du changement, même des membres de ces groupes minoritaires qui font l'objet du projet de loi, et ces gens-là ont accepté de changer d'allégeance politique et d'appuyer les progressistes conservateurs en croyant que ceux-ci allaient vraiment changer des choses. Je suis prêt personnellement, et il en sera de même pour les représentants de mon parti, à parcourir le Canada et à ridiculiser les conservateurs en rappelant que ces plans qui devaient être un moyen de favoriser l'équité en matière d'emploi, sont tellement importants qu'ils doivent être tenus secrets et surtout interdits aux employés. Tout semblant de crédibilité acquis par les progressistes conservateurs à ce sujet au cours de leur période dans l'opposition aura totalement disparu d'ici aux prochaines élections. Je dis la vérité. C'est un avertissement que je lance au secrétaire parlementaire et à la ministre responsable du Statut de la femme, qui est présente parmi nous. C'est peut-être l'un des deux seuls ministres présents à la chambre.

● (1620)

La crédibilité que pouvait avoir ce parti est en train de sombrer complètement. Quand les gens regarderont ce texte et constateront à quel point il est insipide, quand ils constateront d'expérience qu'il n'aura pratiquement rien changé à la réalité, à ce moment-là, quand les conservateurs iront dire aux autochtones, aux femmes, aux minorités visibles et aux handicapés: «Vous voyez tout ce que nous faisons pour vous», ils se feront rire au nez. Personne n'aime se faire rire au nez, et surtout pas les députés gouvernementaux qui ont été tellement fiers de prendre le pouvoir à la suite de la dynastie des libéraux. Ils pensaient avoir vaincu cette dynastie établie de longue date. C'était une bonne chose de mettre fin à cette dynastie libérale. Ce qui est regrettable, c'est que le gouvernement actuel agit apparemment avec exactement la même arrogance, la même indifférence, la même incapacité de consulter et de comprendre les besoins et les aspirations des simples Canadiens que le gouvernement qu'il a remplacé. Nous avons vu comment l'électorat a sanctionné l'attitude du précédent gouvernement vis-à-vis des simples Canadiens. Et bien, je préviens le secrétaire parlementaire et les ministres qui sont maintenant présents que les Canadiens infligeront exactement le même traitement à ce gouvernement qu'au précédent s'il continue sur cette voie.